

LE SNEP-FSU CONFORTE SA REPRÉSENTATIVITÉ À JEUNESSE ET SPORTS

Avec un an de retard, imputable à l'Administration (DRH des ministères sociaux), les personnels techniques et pédagogiques Jeunesse et Sports ont élu en décembre 2019 leurs représentants dans les commissions administratives paritaires.

Malgré les annonces concernant la suppression de la plupart des compétences des commissions paritaires prévue par la loi de Transformation de la Fonction Publique, le SNEP-FSU se réjouit de la bonne participation à ces scrutins, organisés dans un contexte compliqué. Avec 48% de votants chez les professeurs de sport (contre 49% en 2014) et 54% chez les CTPS sport (contre 57% en 2014), les agents du ministère des sports ont témoigné de leur **attachement au paritarisme**.

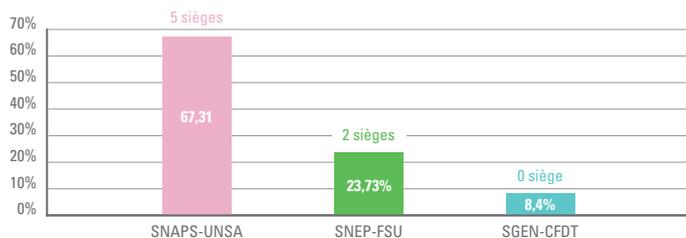
Avec 24% des suffrages exprimés (contre 19% en 2014 et 17% en 2011), le SNEP-FSU conforte sa représentativité chez les professeurs de sport, obtenant un 2^{ème} siège à la CAP de ce corps.

Chez les CTPS, le SNEP-FSU conserve 1 siège à la CETP sport (24%) ainsi qu'à la CAP des CTPS commune à la Jeunesse et au Sport (21%).

Dans le secteur jeunesse, EPA-FSU maintient sa représentativité de 2014 à la CETP des CTPS JEP (2 sièges) ainsi qu'à la CAP des CEPJ (2 sièges)

Fort de sa représentativité à l'Éducation Nationale (83% des voix à la CAP des professeurs d'EPS), dans un contexte marqué par le transfert des missions JS et la création de services JS clairement identifiés au sein des rectorats et DSDEN le 1^{er} juin 2020, **le SNEP-FSU continuera d'agir pour la défense des personnels, le respect des statuts de chacun et la préservation des cultures et identités professionnelles.** ■

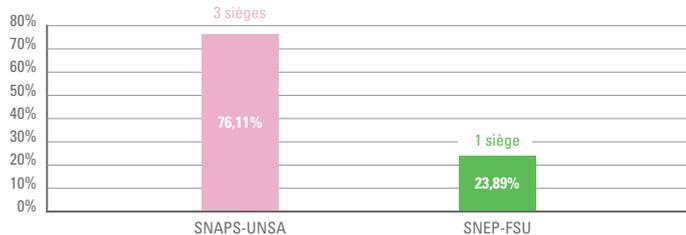
CAP des profs de sport :



CETP sport des CTPS :



CAP des CTPS J&S :



VOS ÉLU.ES SNEP-FSU

CHEZ LES PROFS DE SPORT :



Gwénaëlle NATTER
CAS à la DRDJSCS
Grand Est (Nancy)



Sébastien REMILLIEUX
Formateur au CREPS
PACA (Antibes)



Anne KEMPF
Formatrice au CREPS
PACA (Antibes)



Pascale FALANGA
CTN équitation
à la DRDJSCS PACA

CHEZ LES CTPS :



Véronique FLAMAND
CAS à la DJSCS
Martinique



Yvan DAVID
CTR football à la DRJSCS
Occitanie



Stéphanie CORNU MAHUET
Formatrice au CREPS
PACA (Aix)

Avec 2 sièges à la CAP des professeurs de sport, 1 siège à la CETP des CTPS sport et 1 siège à la CAP des CTPS J&S), le SNEP-FSU reste, avec le SNAPS-UNSA, un interlocuteur privilégié de l'Administration pour toutes les décisions concernant les actes individuels de gestion RH des PTP sport.

Pour les 3 prochaines années, ce sont 7 collègues, engagé.es au quotidien, qui siégeront au titre du SNEP-FSU dans les commissions paritaires de nos corps.

Alliant défense individuelle et intérêt général, comme nous avons toujours su le faire, nous continuerons à défendre tous les professeurs de sport et les CTPS, qu'ils soient CAS, CTS ou formateurs et quelle que soit leur affectation.

Transparence et équité de traitement sont nos maîtres mots, d'où notre attachement au principe du barème et notre volonté d'informer tous les collègues des échanges et débats qui ont lieu lors des CAP, via des comptes-rendus accessibles à tous. ■

Gwénaëlle NATTER, Sébastien REMILLIEUX, Anne KEMPF, Pascale FALANGA, Véronique FLAMAND, Yvan DAVID et Stéphanie CORNU MAHUET